
Conclusion

Le présent rapport a mis en évidence l'étendue et la gamme considérables des activités de l'OMS dans la Région. Ce rayonnement et cette ambition ne faibliront pas à l'avenir, mais d'importants changements auront lieu dans notre façon de travailler.

En 2018, à la suite d'intenses consultations, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté le treizième Programme général de travail, établissant ainsi les objectifs stratégiques de l'OMS jusqu'à 2023 au minimum. Le treizième Programme général de travail présente trois priorités stratégiques liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui ont pour objectif de maximiser l'impact de l'OMS sur la santé publique dans différents pays.

Des travaux sont en cours pour définir la meilleure façon d'appliquer ce programme de travail mondial au contexte très particulier de la Région de la Méditerranée orientale. Le Bureau régional a engagé un dialogue avec chaque pays afin d'identifier ses priorités de santé publique ainsi que la meilleure façon dont nous pouvons les soutenir. Lors de la soixante-cinquième session du Comité régional qui aura lieu en octobre 2018, les États Membres examineront ensemble une série de rapports et de recommandations sur la mise en œuvre du treizième Programme général de travail dans la Région.

Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec nos États Membres et nos partenaires afin d'avoir une influence encore plus grande sur la santé publique dans les années à venir.